Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-242900629-20260528-2026_05_28_01-DE

Cap Sizun
Pointe du Raz
Bro Ar C'hap - Beg ar Raz

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le 28 mai, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil communautaire de la Communauté de communes Cap Sizun – Pointe du Raz se sont réunis dans la salle polyvalente à Cléden-Cap-Sizun, sur convocation qui leur a été adressée par le Président le 21 mai deux mille vingt-six.

Etaient présent(e)s :

AUDIERNE : Corinne BRIANT, Thierry COUPELANT, Sandrine PAUL, Malika REDAOUIA, Carine THOMAS, Michel VAN PRAET

BEUZEC-CAP-SIZUN : Emilie PLOUHINEC, Gilles SERGENT

CLEDEN-CAP-SIZUN : Christel BEULZE, Nadine KERSAUDY

CONFORT-MEILARS : Nathalie CARIOU, Patrick LE DREAU

GOULIEN : Henri GOARDON

MAHALON : Raymond BETROM

PLOGOFF : André MARCHAND, Dominique TOULLER

PLOUHINEC : Marc-Ange BIOLCHINI, Romuald GARNIER, Solène JULIEN LE MAO, Florian LE BARS, Sylvie LE BORGNE, Yvan MOULLEC, Isabelle PALUD, Armelle STREIFF LE BOZEC

PONT-CROIX : Jeanine GUILLOU, Benoît LAURIOU, Frédéric TANTER

PRIMELIN : Bruno BUREL, Anne-Marie FRANCES

Absent(e)s :

AUDIERNE : Florent LARDIC (procuration à Carine THOMAS)

MAHALON : Marie-Hélène PERON (procuration à Raymond BETROM)

Assistaient également à la séance :
Fabien Bourdon et Agathe Rampillon, services de la Communauté de communes.

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de présents : 26
Nombre d'absents : 5
Nombre de procuration : 4
Nombre de votants : 30

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-242900629-20260528-2026_05_28_01-DE

2026-05-28-01 ELECTION SECRETAIRE DE SEANCE

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de la Communauté de Communes s'enquiert d'un.e secrétaire de séance.

Madame Nadine KERSAUDY, déléguée communautaire, présente sa candidature.

Sur proposition du Président, le Conseil communautaire, **à l'unanimité :**

Approuve le vote à main levée en vue de l'élection du secrétaire de séance.

Elit Madame Nadine KERSAUDY, comme secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme,
A Cléden-Cap-Sizun,

Le 28 mai 2026

Le Président, **Le Secrétaire de séance,**

Yvan MOULLEC Nadine KERSAUDY

Date de mise en ligne : le 11 juin 2026